



Département des Pyrénées-Orientales  
Arrondissement de Prades

# COMMUNE DE VINÇA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### n°20230609042 • CREATION DE DEUX EMPLOIS SAISONNIERS CONTRACTUELS D'ADJOINTS TECHNIQUES

Le vendredi 9 juin 2023, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée le vendredi 2 juin 2023, se sont réunis à la salle du Conseil Municipal.

**14 présents :** Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Marie-France MARTIN, Bernard BACO, Michèle CORNET, René DRAGUÉ, Christian BERNARD, Jean CLÉMENT, Christine MILÉSI, Cécile DRAPIER, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Florence GONTRAN.

**5 absents :** Lucette ORTIZ-CASTILLO ayant donné procuration à Bruno GUÉRIN, Gérard CASENOVE ayant donné procuration à Jean-Pierre MENDOZA, Amandine DUCHATEAU ayant donné procuration à Florence GONTRAN, Robert JASSEREAU ayant donné procuration à Armel BRIAND, Stéphanie PACHIS.

Le Conseil Municipal désigne Madame Florence GONTRAN, Secrétaire de Séance.

#### Monsieur le Maire,

**Rappelle** que le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la Loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction publique Territoriale, autorise le recrutement d'un agent contractuel de droit public non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité ;

**Informe** qu'il est nécessaire de pouvoir faire face à un accroissement saisonnier d'activité pour la prochaine saison estivale aux services techniques de la commune ;

**Présente** le besoin estival 2023 de deux emplois saisonniers pendant 3 mois, durant la période estivale, pour une durée hebdomadaire de 27 heures réparties sur 6 jours, dont les fonctions sont d'assurer l'entretien de la plage publique du Lac des Escoumes, l'entretien des toilettes publiques, l'entretien des espaces verts et de la voirie communale, la collecte des déchets ;

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité**, soit 18 voix pour,

**Approuve** la création de deux postes d'adjoints techniques saisonniers contractuels de droit public pendant 3 mois, durant la période estivale, pour une durée hebdomadaire de 27 heures réparties sur 6 jours,

**Approuve** la modification du tableau des effectifs par la création des deux emplois d'adjoints techniques saisonniers contractuels de droit public,

**Approuve** la fixation de la rémunération de ces agents contractuels saisonniers sur la base du 1er échelon du premier grade du cadre d'emplois des fonctionnaires, 27/35<sup>ème</sup>,

**Autorise** Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires à ces recrutements et à signer toute pièce à intervenir en la matière,

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,

Bruno GUÉRIN.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le 20/06/2023

ID : 066-216602300-20230609-20230609042-DE

